Octillus

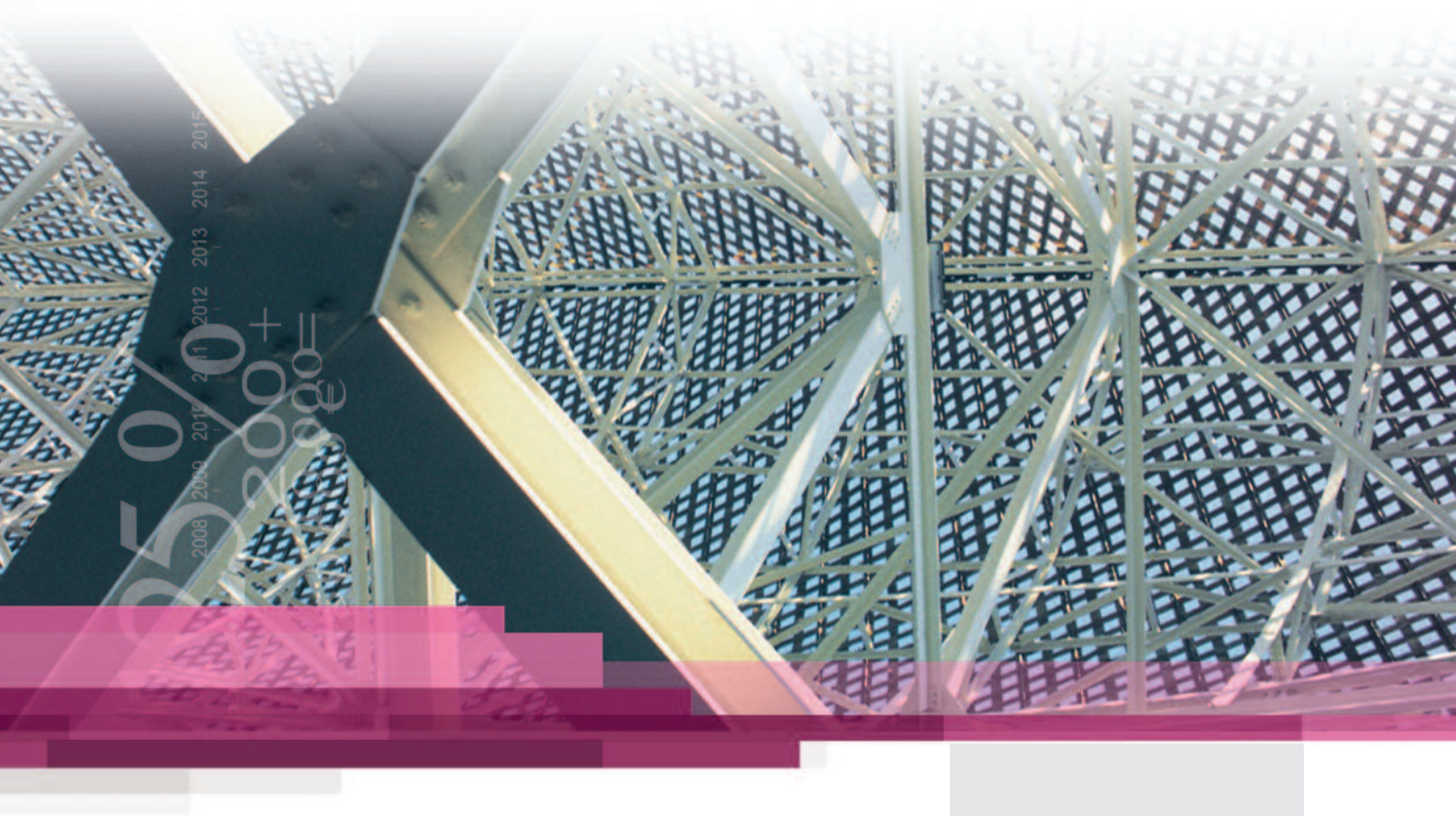

- **Maturité de 8 ans.**
- **Un coupon de 8% est acté chaque année, si le DJ Eurostoxx 50* n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial.**
- **Un remboursement annuel par anticipation dès lors que le DJ Eurostoxx 50* enregistre une performance supérieure ou égale à 8% depuis son niveau initial.**
- **Capital non garanti.**

Bénéficiez dès votre souscription d'une rémunération attractive de 5% annuels *prorata temporis* jusqu'au 13 mars 2009.

(Rémunération d'ores et déjà incluse dans le prix de souscription).

ODDO ET CIE

* Hors dividendes réinvestis

Après la très forte correction observée sur les places financières en 2008, les marchés financiers se situent à des niveaux proches de leurs plus bas historiques de ces dix dernières années. Même si l'incertitude demeure importante, le potentiel d'appréciation des marchés financiers apparaît bien réel sur les moyen et long termes. Dans ce contexte de marché, Oddo et Cie vous propose un produit innovant : Octillus, indexé au DJ Eurostoxx 50, l'indice actions de référence de la zone Euro.*

Mécanisme du Produit

- A chaque date d'observation annuelle, si le DJ Eurostoxx 50* n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, un coupon de 8% est acté pour l'année en cours.**
- Dans le cas contraire, aucun coupon n'est acté pour l'année en cours, mais il peut être récupéré les années suivantes grâce à un mécanisme innovant : l'Effet Mémoire.

L'Effet Mémoire

L'Effet Mémoire permet à l'investisseur de récupérer les coupons qui n'auraient pas été actés les années précédentes. Si à une date de constatation annuelle, le DJ Eurostoxx 50* n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, l'Effet Mémoire s'active. Un coupon de 8% est alors acté pour l'année en cours, auquel s'ajoutent tous les coupons de 8% qui n'auraient pas été actés précédemment.

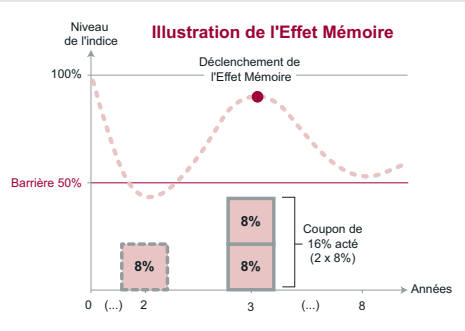

En année 2, le DJ Eurostoxx 50* baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial. Aucun coupon n'est acté pour cette année-là.

En année 3, le DJ Eurostoxx 50* affiche une baisse inférieure à 50% par rapport à son niveau initial. Un coupon égal à 8%** de la valeur nominale sera acté pour l'année en cours, ainsi qu'un coupon égal à 8% de la valeur nominale au titre de l'année 2 (pour laquelle aucun coupon n'avait été acté).

Une possibilité de remboursement anticipé chaque année

A chaque date de constatation annuelle, si le DJ Eurostoxx 50* enregistre une performance supérieure ou égale à 8% depuis son niveau initial, le produit est remboursé de manière anticipée.

L'investisseur récupère alors 100% du capital initial investi***, et autant de coupons de 8% que d'années écoulées depuis l'origine.

Une protection du capital à maturité jusqu'à une baisse de 50% de l'indice

Si à maturité, le DJ Eurostoxx 50* n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial, l'investisseur récupère 100% de son capital initial***, plus 8 coupons de 8%.

Sinon, l'investisseur subit une perte en capital égale à la performance finale du DJ Eurostoxx 50*, mais récupère la somme des coupons actés.

** Hors dividendes réinvestis.*
*** Les coupons annuels de 8% éventuellement actés certaines années seront payés à maturité ou lors d'un remboursement anticipé.*
****Calculé hors fiscalité applicable et avant frais liés à l'assurance-vie.*
Les termes « capital investi » ou « capital initial » utilisés dans cette brochure désignent la valeur nominale des EMTN, soit 1000 EUR. Le montant remboursé est calculé sur cette valeur nominale, hors frais et fiscalité applicable au cadre d'investissement.

Illustration du mécanisme

Marché haussier à court terme

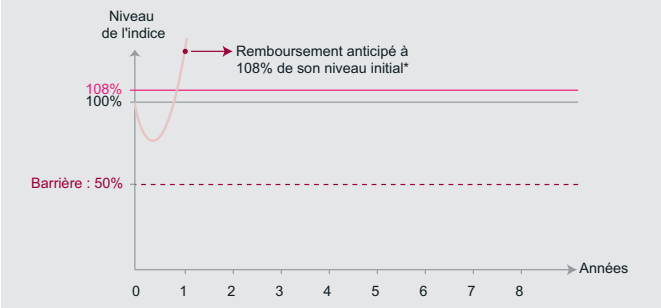

En année 1, le DJ Eurostoxx 50* est supérieur ou égal à 108% de son niveau initial ➡ remboursement anticipé.

L'investisseur reçoit un coupon de 8% au titre de l'année 1. Il est alors **remboursé à 108%** de son capital initial **.

➤ **Soit un rendement annualisé brut de 7,80%.**

Marché stable à long terme

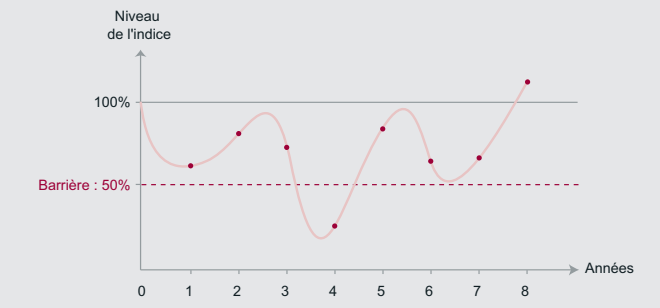

En années 1, 2 et 3, le DJ Eurostoxx 50* est supérieur ou égal à 50% de son niveau initial. Trois coupons de 8% sont alors actés.

En année 4, le DJ Eurostoxx 50* passe en dessous de 50% de sa valeur initiale. Aucun coupon n'est retenu pour cette année. En année 5, l'indice repasse au-dessus de 50% de sa valeur initiale. Un coupon de 8% est acté pour l'année 5, auquel s'ajoute le coupon de 8% au titre de l'année 4, grâce à l'Effet Mémoire. Jusqu'à maturité, à chaque date de constatation annuelle, l'indice reste au-dessus de 50% de son niveau initial. Les coupons des années 6, 7 et 8 sont donc actés.

A maturité, l'investisseur est **remboursé à 164%** de son capital initial** (soit 100% + 8 coupons de 8%).

➤ **Soit un rendement annualisé brut de 6,37%.**

Marché baissier puis rebond

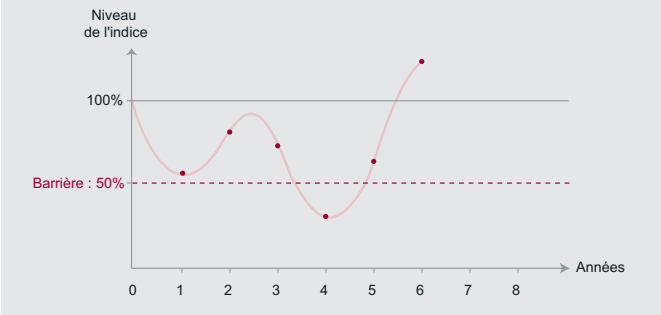

En années 1, 2 et 3, le DJ Eurostoxx 50* est supérieur ou égal à 50% de son niveau initial. Trois coupons de 8% sont alors actés.

En année 4, le DJ Eurostoxx 50* passe en dessous de 50% de sa valeur initiale. Aucun coupon n'est retenu pour cette année. En année 5, l'indice repasse au-dessus de 50% de sa valeur initiale. Un coupon de 8% est acté pour l'année 5, auquel s'ajoute le coupon de 8% au titre de l'année 4, grâce à l'Effet Mémoire.

En année 6, le DJ Eurostoxx 50* est supérieur à 108% de son niveau initial ➡ remboursement anticipé.

L'investisseur est **remboursé à 148%** de son capital initial** (soit 100% + 6 coupons de 8%).

➤ **Soit un rendement annualisé brut de 6,73%.**

Krach boursier

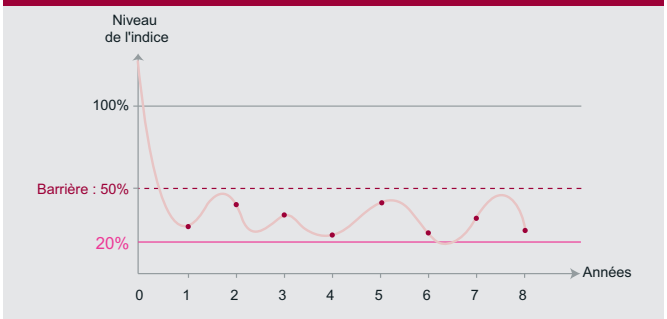

Jusqu'à maturité, à chaque date de constatation annuelle, l'indice reste en dessous de 50% de son niveau initial. Aucun coupon n'est alors acté.

A maturité, le DJ Eurostoxx 50* enregistre une performance finale de -80% par rapport à son niveau initial. L'investisseur est **remboursé à 20%** de son capital initial**.

➤ **Soit un rendement annualisé brut de -18,21%.**

Simulations historiques

570 simulations historiques ont été réalisées du 1er janvier 1990 au 1er décembre 2008 :

Dans plus de 99% des cas, le rendement annualisé est compris entre 6% et 8%.

Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures.

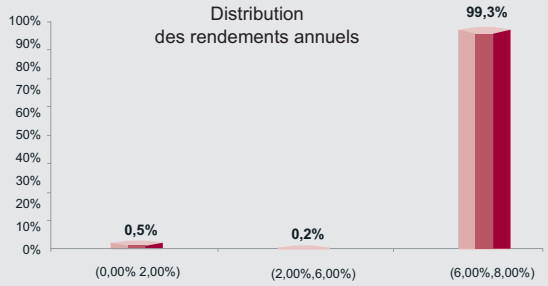

➤ **Dans 90,88% des cas Octillus est remboursé par anticipation, dont 82,11% les deux premières années**

** Hors dividendes réinvestis.*

*** Hors fiscalité applicable et avant frais liés à l'assurance-vie.*

Les scenarios de marché ci-dessus ont été réalisés de bonne foi par le groupe BNP Paribas à titre d'informations illustratives uniquement et ne préjugent en rien de l'évolution future de la performance des EMTN. Les sociétés du Groupe BNP Paribas déclinent toute responsabilité (i) quant à la pertinence, l'exactitude ou l'opportunité des informations contenues, ces dernières n'ayant aucune valeur contractuelle et, (ii) pour toute erreur ou omission dans le calcul ou lors de la diffusion de ces scenarios de marché. Les sociétés de BNP Paribas ou l'un quelconque de leurs dirigeants ou salariés ne sauraient être tenus pour responsable d'une perte quelconque résultant de façon directe ou indirecte de la consultation ou de l'utilisation de ces scenarios de marché.

Avantages

- Un coupon de 8% est acté chaque année, si le DJ Eurostoxx 50* n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial.
- Un mécanisme innovant : l'Effet Mémoire permet de récupérer tous les coupons non actés à une date de constatation précédente, si le DJ Eurostoxx 50* n'a pas baissé de plus de 50% par rapport à son niveau initial.
- Possibilité de remboursement anticipé chaque année, dès lors que le DJ Eurostoxx 50* enregistre un niveau supérieur ou égal à 108% de son niveau initial.
- Une protection du capital à maturité, jusqu'à une baisse de 50% du DJ Eurostoxx 50* par rapport à son niveau initial.

Inconvénients

- Risque de perte en capital à l'échéance si le DJ Eurostoxx 50* est à un niveau strictement inférieur à 50% de son niveau initial à maturité.
- Risque de ne pas bénéficier de coupon en cas de sous-performance du DJ Eurostoxx 50*.
- Le rendement annuel d'Octillus est limité à 8%, même en cas de forte hausse du DJ Eurostoxx 50*.
- Non redistribution des dividendes des actions composant l'indice DJ Eurostoxx 50*.
- Durée effective de l'investissement non connue à l'avance par le porteur.

Résumé des Termes et Conditions Indicatifs

Type : obligation issue d'un programme Euro Medium Term Note (EMTN) non garantie en capital, protégée à l'échéance jusqu'à une baisse de 50% de l'indice DJ Eurostoxx 50 (hors dividendes réinvestis).

Émetteur : BNP Paribas S.A

Devise : EUR

Prix d'émission : 98,90% du nominal. Entre le 22 décembre 2008 et le 13 mars 2009, la valeur de marché de l'EMTN progressera régulièrement de 98,90% à 100% selon un taux annualisé de 5%.

Période de commercialisation : Du 22 décembre 2008 au 13 mars 2009 (exclu) sur comptes titres. Jusqu'au 13 février 2009 dans l'assurance-vie avec des arbitrages et des versements complémentaires possibles jusqu'au 12 mars 2009.

Rémunération pendant la période de commercialisation : 5% par an et déjà incluse dans le prix de souscription.

Actif sous-jacent : Indice DJ Eurostoxx 50, calculé hors dividendes réinvestis.

Date de constatation du niveau initial de l'indice DJ Eurostoxx 50 : 13 mars 2009.

Dates de constatation annuelles : 15 mars 2010 (i=1) ; 14 mars 2011 (i=2) ; 13 mars 2012 (i=3) ; 13 mars 2013 (i=4) ; 13 mars 2014 (i=5) ; 13 mars 2015 (i=6) ; 14 mars 2016 (i=7) ; 13 mars 2017 (i=8).

Dates de remboursement anticipé : 22 mars 2010 (t=1) ; 21 mars 2011 (t=2) ; 20 mars 2012 (t=3) ; 20 mars 2013 (t=4) ; 20 mars 2014 (t=5) ; 20 mars 2015 (t=6) ; 19 mars 2016 (t=7).

Date d'échéance : 22 mars 2017

Coupure : 1000 EUR, avec un minimum de 50 coupures pour les comptes titres.

Marché secondaire : BNP Paribas Arbitrage s'engage à racheter, chaque jour, aux porteurs d'EMTN leurs titres, à leur valeur milieu de marché. BNP Paribas Arbitrage s'engage à vendre, chaque jour, les EMTN, dans la limite du montant émis et disponible à la vente à leur valeur milieu de marché.

BNP Paribas Arbitrage attire l'attention des investisseurs sur le fait qu'en cas de perturbation de marché (incluant de façon non limitative une baisse importante de la liquidité de l'indice et des actions le composant), le prix de rachat ou de vente, selon le cas, des EMTN pourra être inférieur à la dernière valorisation publiée sur FININFO/Reuters afin de tenir compte de cette perturbation de marché.

Cotation : Bourse du Luxembourg

Code ISIN : XS0406124759

*Hors dividendes réinvestis

Avertissement

Octillus (ci-après les "EMTN") sont des EMTN à capital non garanti, cotés en Bourse de Luxembourg, pouvant être utilisés comme valeurs de référence de contrats d'assurance-vie libellées en unités de compte. Le Groupe BNP Paribas ne peut être tenu responsable des conséquences financières ou de quelque autre nature que ce soit résultant de l'affectation de versements effectués dans le cadre du contrat d'assurance vie sur Octillus. Octillus est notamment proposé comme actif représentatif d'une unité de compte dans le cadre d'un contrat d'assurance vie et ne constitue pas une offre, une recommandation, une invitation ou acte de démarchage visant à souscrire ou acheter l'instrument financier sous-jacent qui est présenté dans cette brochure. Chaque personne a pris note qu'il lui appartient d'étudier et d'évaluer les risques, les avantages, les inconvénients et la faisabilité de la transaction et devra si nécessaire, consulter préalablement ses propres conseils juridiques, financiers, fiscaux, comptables ou tout autre professionnel. Ni le Groupe BNP Paribas ni Oddo et Cie ne donnent de garantie et ne font aucune recommandation à cet égard. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la souscription, le placement, la revente des EMTN décrits aux présentes, ne peut en aucun cas avoir lieu par voie d'appel public à l'épargne, dans un quelconque pays. En effet, l'émetteur, n'a entrepris aucune action en ce sens; ainsi, en application des dispositions, notamment de l'article 3, de la Directive Prospectus, et des mesures de transpositions prises dans chacun des États de l'Espace Économique Européen, la souscription, le placement, la revente des EMTN ne pourra se faire que dans le cadre d'une exemption à l'appel public à l'épargne. Cette brochure doit être lue conjointement avec les Conditions Définitives des EMTN et avec le Prospectus de Base, en date du 30 mai 2008, ses Suppléments qui en détaillent l'ensemble des caractéristiques et notamment les dispositions relatives aux Restrictions de Vente. En cas d'incohérence entre cette brochure et la documentation définitive des EMTN cette dernière prévaudra. L'information contenue dans le présent document vous est communiquée de façon confidentielle, et ne peut être divulguée à des tiers, autres que vos conseillers agissant dans le cadre de leur activité professionnelle ou dans les conditions prévues par la loi, sans le consentement préalable écrit de Oddo et Cie.

Les simulations en pages intérieures ont été réalisées de bonne foi par le Groupe BNP Paribas à titre d'information uniquement. Elles sont basées sur divers paramètres sélectionnés par le Groupe BNP Paribas qui tiennent compte des données historiques ne préjugeant en rien de l'évolution future de la performance des EMTN. Les sociétés du groupe BNP Paribas ou l'un quelconque de leurs dirigeants ou salariés ne sauraient être tenus pour responsable d'une perte quelconque résultant de façon directe ou indirecte de la consultation ou de l'utilisation de ces simulations. Ces simulations ne sauraient être considérées comme une offre d'acheter ou de vendre ce produit, ou, une offre ou une demande de conclure une transaction. Elles ne constituent en aucun cas un conseil d'investissement, ni un conseil d'ordre financier, fiscal, juridique ou comptable.

Le Dow Jones Euro STOXX 50® ainsi que ses marques sont la propriété intellectuelle de Stoxx Limited, Zurich, Suisse et/ou de la société Dow Jones & Company, société américaine régie selon les lois de l'Etat du Delaware et sise à New York, Etats-Unis (les «Concédants»), et sont utilisés dans le cadre de licences. Les Concédants ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les EMTN basés sur l'Indice et déclinent toute responsabilité liée au négoce des produits ou services basés sur l'Indice.

ODDO ET CIE

Société en commandite par actions au capital de 60 000 000 €
Banque agréée par le comité des Établissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement - RCS 652 027 384 Paris
12, boulevard de la Madeleine - 75440 Paris Cedex 09 - Tél. : 33(0)1 44 51 85 00 - Fax : 33(0)1 44 51 85 10 - www.oddo.fr